



Chirurgie faciale d'affirmation de genre - Chirurgie orale et maxillo-faciale

Les interventions d'affirmation de genre regroupent un ensemble d'interventions chirurgicales visant à modifier certains traits du visage afin de les rendre plus en adéquation avec le genre vécu par la personne.

Ces interventions peuvent contribuer à diminuer la dysphorie de genre et à améliorer le bien-être global, en particulier dans les interactions sociales.

Les chirurgies de féminisation ou masculinisation faciale sont proposées aux **personnes majeures**, dans le cadre d'un **parcours de soins individualisés**, respectueux des besoins et du rythme de chaque personne.

Interventions proposées

Le service de chirurgie orale et maxillo-faciale intervient sur l'ensemble du visage, **des tissus mous aux structures osseuses**.

Ces interventions permettent d'ouvrir le regard, d'harmoniser la courbure du front, d'abaisser la ligne des cheveux, d'élever les sourcils, de rendre ovale ou en forme de cœur le bas du visage, d'accentuer les pommettes et les lèvres.

Les interventions peuvent concerter :

Structures osseuses

- Front et cadre orbitaire (ostéoplastie)
- Pommettes (os zygomatique : plastie ou implant)
- Angles mandibulaires (ostéoplastie ou implant)
- Menton (génioplastie)
- Mâchoires (chirurgie orthognathique)

Tissus mous

- Ligne d'implantation capillaire (abaissement)
- Sourcils (lifting)
- Paupières (blépharoplastie, canthopexie)
- Pommettes (lipofilling, fillers)
- Affinement visage (lifting, lifting cervicofacial)
- Médecine esthétique (lipofilling, fillers, toxine botulique) *

Structures dentaires

- Actes réalisés en collaboration avec des spécialistes en orthodontie et en esthétique dentaire

*à noter que les interventions à visée purement esthétique ne sont pas prises en charge par l'assurance



Déroulement et marche à suivre

1. Première consultation

La première rencontre permet d'accueillir la demande, d'explorer les attentes et d'identifier les éléments du visage pouvant être sources d'inconfort.

Cette consultation est **purement informative**, sans engagement vers une intervention chirurgicale. Des photographies du visage sont réalisées afin de préparer la suite de prise en charge.

2. Démarches administratives et conditions préalables

Une demande de prise en charge est adressée à l'assurance maladie, accompagnée des documents requis.

Toute intervention chirurgicale nécessite :

- Un suivi **psychiatrique ou psychologique**
- Un document attestant d'un **diagnostic d'incongruence ou de dysphorie de genre**
- Une **hormonothérapie préalable** (fortement recommandée et souvent requise par les assurances)

3. Élaboration du projet chirurgical

Après validation, une consultation est organisée pour la **signature du consentement éclairé** et la planification de la chirurgie. Une **simulation numérique** est proposée pour visualiser les changements envisageables et discuter des possibilités techniques, de leurs bénéfices et de leurs limites. La compréhension des enjeux chirurgicaux est essentielle.

4. Suivi post-opératoire

Un suivi est mis en place afin d'accompagner la cicatrisation et le vécu des changements corporels. Le suivi est adapté aux besoins de chaque personne.

Une approche respectueuse et individualisée

Les chirurgies de féminisation ou masculinisation faciale s'inscrivent dans une **approche trans-affirmative**, fondée sur l'écoute, le respect de l'autodétermination et la collaboration interdisciplinaire.

Il n'existe **pas de parcours unique ni de modèle de féminité attendu** : chaque projet est construit en dialogue avec la personne concernée, en tenant compte de son contexte de vie, de ses ressources et de ses priorités.

Contact :

Dr. Jeannine Blatter

Chiurgie.maxillofaciale@chuv.ch